



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°8 – Décembre 2017

Au sommaire : - Services civiques
- Appel à candidatures fréquences sur l'ex-MP
- Quelques nouvelles du FSER
- Agenda
- Retour en sons et images sur la rencontre sectorielle des radios associatives

Services civiques

Titulaire d'un agrément collectif Service Civique, délivré par la DRJSCS Occitanie, l'ARRA met à disposition de ses membres cet agrément pour permettre l'accueil de jeunes volontaires désireux d'accomplir une mission dans le secteur des radios associatives.

Afin de formaliser les modalités d'accueil des volontaires dans les radios et les obligations qui en découlent, le Groupe de Pilotage de l'ARRA a décidé de rédiger une convention liant la fédération aux différentes radios d'accueil. Celles-ci devront signer cette convention pour chaque volontaire, s'engageant ainsi à respecter les différentes règles et obligations régissant le Service Civique (cadre de la mission, formations, modalités de suivi...).

Les conventions concernant les missions déjà en cours seront envoyées aux radios d'ici la mi-janvier. Nous vous remercions de bien vouloir les retourner à notre Animateur Fédéral par voie postale à l'adresse suivante : ARRA - 121, Avenue de Boirargues - 34000 MONTPELLIER.

Il est prévu également des moments de suivi des volontaires : directement dans les radios avec les tuteurs, mais aussi avec l'animateur fédéral à mi-parcours de la mission.



L'agrément collectif de l'ARRA permet d'accueillir une quarantaine de volontaires dans les radios associatives d'Occitanie

Les missions peuvent être conclues autour de trois thématiques :

- action culturelle et pédagogique
- mémoire et patrimoine
- Environnement

A ce jour, une trentaine de volontaires sont accueillis dans les radios de l'ARRA.

Fréquences

L'assemblée plénière du CSA du 6 décembre 2017 a rendu sa décision concernant la sélection des candidats à l'appel aux candidatures FM dans le ressort du CTA de Toulouse.

Félicitations à nos adhérents : Oxygène FM, Radio Larzac, Radio Présence, Atomic Radio, CFM Cahors, Radio Présence Pyrénées, Fréquence Luz qui ont obtenu 11 nouvelles fréquences !

Merci à Jean-Marc Courrèges-Cénac de son accompagnement des radios qui ont candidaté !

Téléchargez la liste des candidats retenus sur le site du CSA :

<http://www.csa.fr/Radio/Les-stations-de-radio/Les-radios-FM/Appel-a-candidatures-FM-du-19-avril-2017-dans-le-ressort-du-CTA-de-Toulouse-les-candidats-selectionnes>

Dans les prochains mois, une révision du plan de fréquences côté ex-LR devrait être entreprise.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale N°8 – Décembre 2017

Quelques nouvelles du FSER

Comme indiqué par Laura Debezy lors de la rencontre sectorielle des radios associatives à Rivesaltes, il n'y aura pas de gel sur l'enveloppe FSER en 2017.

Une très bonne nouvelle qui permettra de répartir en intégralité 30 750 000 € puisque le Fonds a bénéficié cette année d'une augmentation de 1,75 M€.

Un gel budgétaire de 7% aurait eu des répercussions désastreuses sur le montant des aides sélectives.

Toutefois nous devons attendre que l'ensemble des dossiers soient instruits pour évaluer précisément l'évolution de l'aide sélective et savoir si elle sera significative en regard de la baisse de la subvention d'exploitation 2017 ajoutée aux baisses successives des subventions sélectives sur les 3 dernières années.

Toutes les radios déjà passées en commission, perçoivent actuellement une avance, conséquente, sur leur subvention sélective qui ne pourra être calculée définitivement qu'après l'examen complet de l'ensemble des dossiers (fin février). Le solde leur parviendra donc en mars 2018. Cette année l'avance constituera la plus grande partie de la subvention sélective... le solde sera donc moindre !

Attention, et pour rappel, cette avance sur la sélective est de toutes façons à comptabiliser comme ressources pour l'exercice 2018. Elle doit donc être dans le bilan comptable 2017 comme produit perçu par avance.

Petit conseil : pensez dès maintenant à votre dossier 2018 sur l'activité 2017 !

Il est temps de préparer votre bilan comptable avec votre expert-comptable, de rassembler les justificatifs de l'activité radiophonique.

Lors de la prochaine assemblée fédérale, Eliane Blin, membre de la commission du FSER, interviendra sur des conseils globaux sur votre dossier et lors de formations en février des rendez-vous individuels vous permettront d'optimiser votre dossier.

Agenda

La prochaine **assemblée fédérale** aura lieu le **samedi 27 janvier 2018 à Montpellier**.

Elle sera couplée à une assemblée générale extraordinaire qui étudiera une révision statutaire et à des temps de formation.

Des **formations FSER** seront organisées dans chacune des unités territoriales **au cours de la première quinzaine de février 2018**.

**ENTRE
RADIOS**
sur
radios-arra.fr

OFFRE D'EMPLOIS

Pour proposer une offre d'emplois :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/tkN60vi2dVxDZhc1>

CV'TEQUE

Transmettre un CV :
communication@radios-arra.fr

ÉCHANGE D'ÉMISSIONS

Pour proposer un échange d'émission :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/z8hm6fWMRTEpd6RP2>

Retour en sons et images sur la rencontre sectorielle des radios associatives



Réécoutez les micro-trottoirs
réalisés à l'occasion de cette
rencontre sectorielle
Cliquez ici !

Merci aux radios qui ont participé !



© Sylvie Neveu - Antenne d'Oc

Dès janvier, le groupe de pilotage de l'ARRA poursuivra les négociations avec la Région dans la suite de la concertation de la rencontre sectorielle.

JOYEUSES FÊTES

Lettre d'informations régionale
de l'ARRA

Assemblée Régionale des
Radios Associatives
d'Occitanie // Pyrénées –
Méditerranée

communication@radios-arra.fr